

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Le Cret

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS4108

Nom du grand ensemble : Le Chéran

Code : V125

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 894664.1256 Y 2085344.318

Altitude moyenne (m) : 660

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Ecosylve

Coordonnées : 04 79 25 83 69

Date d'établissement de la fiche : 20/08/2005

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés : – présence ou absence d'une végétation hygrophile
– périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

Contacts : – Jean-Michel BOISSIER

Remarques : Cartographie difficile du fait de la transformation de la végétation par les activités agricoles, d'où une relative imprécision dans les limites du polygone. Une délimitation précise de la zone humide nécessiterait une prospection pédologique fine qui n'a pas été faite ici, faute de temps.

3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 2.6433137180904

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 1313.46835133717

Types de milieux Corine Biotope

PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES

Forêts et fourrés alluviaux ou très humides

ROSELIERES

FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARIÇAIES)

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère zone particulière liée à la reproduction

Justification Présence de trous d'eau pouvant servir de sites potentiels de reproduction pour les amphibiens.

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Forte productivité pour les espèces végétales adaptées à une importante humidité édaphique

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère insectes

Justification Observation d'une grande diversité d'insectes.

Critère oiseaux

Justification Nombreux oiseaux, dont le Héron cendré.

Critère mammifères

Justification Zone fréquentée (observation) par la grande faune (sangliers, chevreuils)

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Aucune protection

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Zone humide à fort intérêt patrimonial du fait :

- de sa superficie ;
- de la mosaïque d'habitats présents ;
- du rôle d'accueil qu'elle joue pour la faune (arthropodes, oiseaux, mammifères).